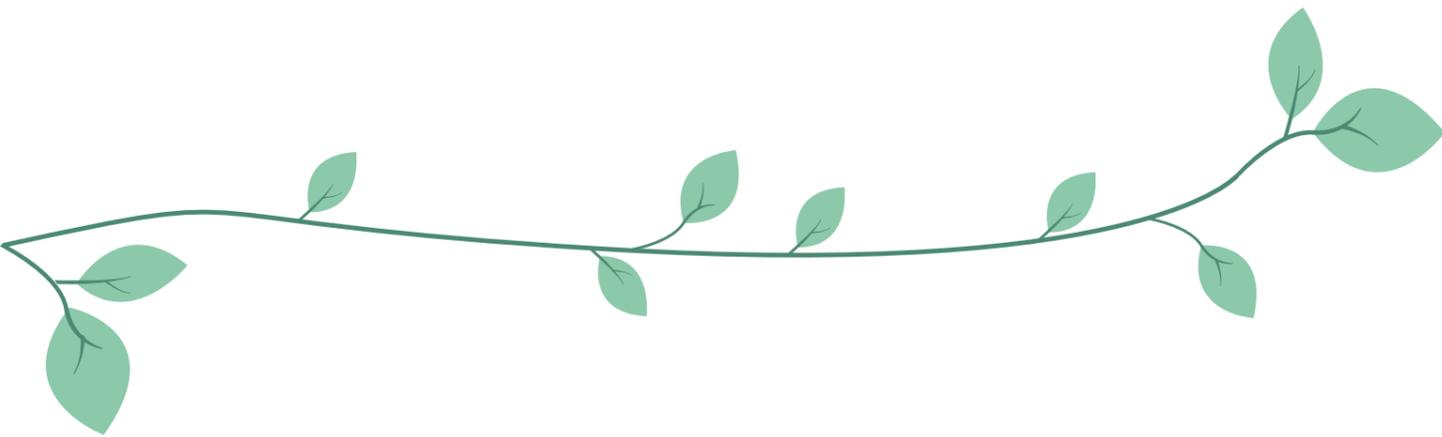




Rapport
Développement Durable
2017



Sommaire

Éditorial

1	Gouvernance.....6 Des acteurs impliqués Engagement auprès des autres régimes Les temps forts
2	Notre performance environnementale... 10 L'énergie, l'eau et le papier Les déchets L'impact CO ₂
3	Notre performance sociale..... 15 L'égalité des chances et de traitement La politique de formation
4	Notre performance économique..... 19 Des achats responsables
5	Bilan et perspectives 2018.....21

Glossaire

Le Développement Durable, c'est quoi ?

Le Développement Durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

Le Développement Durable à la Sécurité sociale

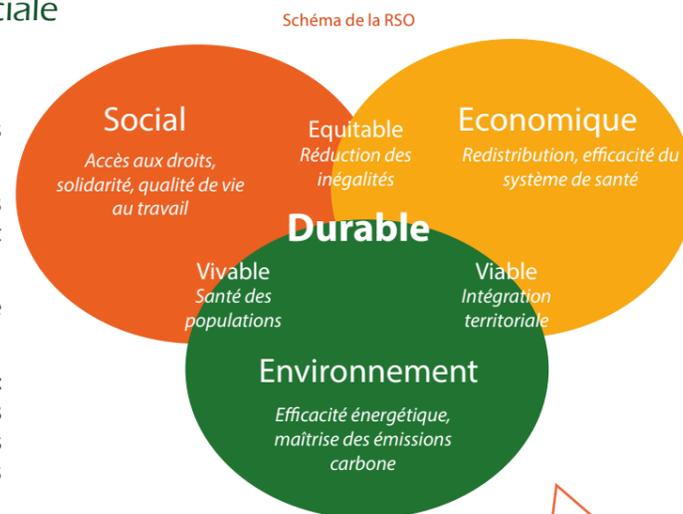
Ce mode de pensée et d'action s'appuie sur quatre principes fondamentaux :

la solidarité : le partage des ressources entre les pays et les peuples ;

la précaution : prendre des décisions pour éviter les catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé et l'environnement ;

la participation : permettre à tous les citoyens d'agir à son échelle pour une société plus durable ;

la responsabilité de chaque partie prenante de la société : citoyen, entreprises, administrations, industriels, agriculteurs: les moyens de transport les moins durables sont moins favorisés, des amendes sanctionnent les entreprises qui ne respectent pas les lois anti-discrimination.



La Responsabilité Sociétale des Organisations se définit comme l'intégration volontaire par les organisations des préoccupations sociales, environnementales et économiques à leurs activités et à leurs relations avec les parties prenantes

Porteur de valeurs sociales fortes, le service public de la Sécurité sociale s'est très vite inscrit dans cette démarche.

L'Ucanss - Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale - a mis en œuvre une politique globale de développement durable au sein des Organismes de Protection Sociale.

C'est ainsi qu'un premier Plan Cadre de développement durable a vu le jour en 2007, suivi d'un second en 2011. Le troisième Plan Cadre est en cours d'application pour la période 2015-2018.

Comme les précédents, il a pour ambition d'évaluer la Responsabilité Sociétale des Organisations - RSO -. Son but est de mesurer la performance des organismes de Sécurité sociale et leurs contributions aux enjeux du développement durable sur plusieurs domaines :

- leur mode de gouvernance - en incluant les aspects communication - ;
- leur responsabilité environnementale ;
- leur responsabilité sociale ;
- leur responsabilité économique ;
- leur implication dans la vie locale.

Le Développement Durable à la Cavimac

Depuis 2007, la Cavimac a pleinement intégré la démarche Développement Durable de l'Institution Sécurité sociale en adhérant au Plan Cadre.

La Cavimac s'engage :

- auprès de ses autorités de tutelle en intégrant des objectifs Développement Durable dans sa Convention d'Objectifs et de Gestion, signée avec les Ministères de la santé et du budget ;
- vis-à-vis de ses partenaires de la protection sociale en participant avec les organismes nationaux du Régime Général aux travaux pilotés par l'Ucanss sur le domaine ;
- vis-à-vis des autres Régimes en animant un groupe de travail

APPLICATIF PERL'S

Afin de répertorier, centraliser, faciliter le suivi et l'évaluation des indicateurs et actions développement durable, le Plan d'éco-responsabilité local et social - PERL's - a été mis en place.

L'ensemble des organismes de la Sécurité sociale saisit ses éléments dans cet applicatif informatique.

La Cavimac est chargée de la saisie des données pour la Crp Ratp et la Cnieg ; organismes appartenant uniquement au réseau retraite.

Elle est chargée également de valider la synthèse de toutes les données reçues des régimes spéciaux, qui sera envoyée ensuite à l'Ucanss.

La parole à Jean Dessertaine, Directeur de la Cavimac



En parcourant les nombreuses actions qui ont été menées en 2017, je me réjouis de l'implication de chaque collaborateur de la Cavimac, qui témoigne de l'attachement de la caisse à s'inscrire dans les valeurs du développement durable : « **vivable, viable, équitable et durable** ».

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) vise en effet à prendre conscience des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, au travers de 4 enjeux :

- **la gouvernance,**
- **la responsabilité environnementale,**
- **la responsabilité sociale**
- **la responsabilité économique.**

La Cavimac défend ces principes et en témoigne à travers ce rapport annuel.

1. Gouvernance

I Des acteurs impliqués

Le pilotage de la démarche est assuré par :

- le chef de projet Développement Durable ;
- les différents pilotes désignés par responsabilité.



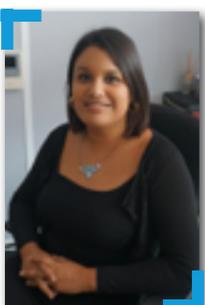
Jean-Guy Meschi
Sous-directeur

Chef de projet
Développement Durable



Michèle Cacavelli
Responsable Ressources Humaines

Pilote sur les enjeux sociaux



Roxane Chaouchi
Assistante de direction

Pilote sur les enjeux environnementaux ; en charge du reporting tous enjeux



Hortense de Lavergne Melouli
Chargée de communication

Chargée de la stratégie de communication



Yves Martinot
Responsable maîtrise des risques

Chargé de l'évaluation des résultats et du contrôle du respect des objectifs



Jennifer Rivallain
Responsable des marchés publics

Pilote sur les enjeux économiques

Afin de relayer l'engagement de la caisse auprès des collaborateurs les pilotes sont accompagnés par 12 ambassadeurs, membre du personnel :

Monsieur Eric LANDAIS (titulaire)
Monsieur Philippe AUGER (suppléant)

Madame Katarina GALLY & Madame Geneviève CARCONE (titulaires)
Madame Anissa GANTRI (suppléante)

Madame Violaine RAUD & Monsieur Hugues PESSIN (titulaires)
Madame Pascale JOURDAN & Madame Monique MARCELIN (suppléantes)

Madame Angela NEGRAO DA SILVA (titulaire)
Madame Régine LELOIR (suppléante)

Madame Geneviève NERESTAN-DANNEQUIN (titulaire)

I Engagement auprès des autres régimes

La Cavimac participe aux comités de pilotage et aux réunions de travail organisés par l'Ucanss et y représente les autres régimes de Sécurité sociale. Elle joue auprès d'eux un rôle de facilitateur pour :

- assurer la transmission des informations ;
- faciliter le respect des objectifs et des engagements pris ;
- consolider et assurer la remontée coordonnée des résultats ;
- rendre visible les actions conduites par ces régimes sur le domaine.

Référente des autres régimes de la Sécurité sociale, la Cavimac pilote le groupe de travail et de réflexion sur la démarche Développement Durable qui s'est réuni à 3 reprises en 2017.

Ces rencontres sont des moments d'échanges, de partage d'expériences, de pratiques et de savoir-faire, permettant de définir des initiatives ou des orientations communes.



Les temps forts

17 janvier : Vague de froid



Durant l'hiver 2017, la Cavimac a diffusé des conseils à adopter pour faire face à la vague de froid, à appliquer au travail comme à la maison pour limiter les dépenses énergétiques.

16 février et 1^{er} septembre: La Cavimac s'engage au côté de l'EFS (Etablissement Français du Sang)

Deux nouvelles campagnes de don de sang ont été organisées à Montreuil. Les collaborateurs de la Cavimac étaient invités à participer à cette action.



22 mars : Journée mondiale de l'eau



Fin 2016, un constat est apparu : la consommation d'eau au sein de la caisse a été augmentée de 13,98% par rapport à l'année précédente. Une action de sensibilisation a été proposée à nos collaborateurs sur ce sujet et des solutions ont été apportées afin de diminuer la consommation d'eau en 2017.

13 avril : Implication locale - relais événements montreuillois

Dans le cadre des « Pauses Méridiennes », Est-Ensemble convie les salariés des entreprises du territoire. à participer à des visites ou événements. Le 27 avril a eu lieu la découverte de « La Fabrique made in Bagnolet », lieu artistique collaboratif et de son exposition par 10 artistes du territoire « L'illustre semaine ».



30 mai au 2 juin : Semaine du développement durable



Cette année, la caisse a mis en avant l'objectif n°12 de développement durable adopté par les Nations Unies : la consommation et la production responsables, à travers les pratiques alimentaires.

Les collaborateurs ont ainsi pu profiter :

- d'un atelier cuisine anti-gaspillage alimentaire et zéro déchet, avec les Rencontres Cuisine & santé, le 30 mai
- d'un apéritif écoresponsable, préparé et livré par Planète SESAME 92 (traiteur solidaire), le 2 juin



13 juin : Accession à la propriété sur Montreuil



Dans le cadre de la convention de partenariat avec Est-Ensemble, la ville de Montreuil proposait aux salariés qui ont des difficultés à se loger, de créer une action facilitatrice d'accès au locatif et à la propriété sur le secteur. Les collaborateurs ont ainsi pu s'inscrire sur la liste d'intérêt à l'accession.

9 septembre : Journée européenne du recyclage des piles



Depuis 2014, la Cavimac agit en faveur du recyclage des piles. En 2017, 9 kg de piles ont pu être récoltées. A cette occasion, la caisse a de nouveau sensibilisé les collaborateurs à l'utilité de recycler les piles qu'ils utilisent.

16 au 22 septembre : Semaine européenne de la mobilité

Cette 16^{ème} édition avait pour thème : « la mobilité propre, partagée et intelligente ». La Cavimac a ainsi informé les collaborateurs sur les manières de se déplacer de façon économique tout en respectant l'environnement. Elle a également rappelé son engagement pour la mobilité grâce à la réflexion sur le co-voiturage dans le cadre du Plan Cadre Développement Durable 2015-2018 en concertation avec les autres régimes de Sécurité sociale et l'UCANSS.



3 octobre et 21 décembre : Ambassadeurs développement durable - produits d'automne et d'hiver



Afin d'aider les collaborateurs à agir en faveur du développement durable, les ambassadeurs DD ont proposé deux plannings de fruits, légumes, poissons, fromages de saison pour l'automne et l'hiver.

16 novembre : Campagne de vaccination antigrippale

Chaque année des millions de personnes sont touchées par le virus de la grippe. Cette maladie très contagieuse peut être grave, notamment pour les personnes fragiles, comme les personnes âgées, les femmes enceintes, les nourrissons mais aussi les personnes en surpoids. Parce que le virus peut évoluer rapidement, il est indispensable de s'en protéger et de se faire vacciner. Fidèle à ses engagements responsables, la Cavimac a organisé et financé pour la 7^{ème} année **consécutive**, une vaccination gratuite offerte aux salariés, en collaboration avec le médecin du travail.

20 collaborateurs volontaires, soit 17% des effectifs, ont été vaccinés gratuitement.



19 décembre : 10 ans du développement durable

La Cavimac a intégré la démarche de développement durable de l'institution Sécurité Sociale depuis 10 ans.

De nombreuses actions ont été menées depuis 2007 :

- Enjeux de gouvernance** : intégrer le Plan cadre Développement Durable de l'Ucanss, participation à la semaine européenne du Développement Durable, implication dans des actions locales ;
- Enjeux environnementaux** : tri et recyclage du papier et des déchets - gobelets, capsules, bouteilles, bouchons, piles -, suivi des consommations ;
- Enjeux sociaux** : campagne de vaccination anti grippale, participation au handicapé - espace de rencontre entre recruteurs et travailleurs handicapés -, campagnes de sensibilisation et prévention à destination des collaborateurs - semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, octobre rose, équilibre alimentaire, prévention des troubles musculo-squelettiques - ;
- Enjeux économiques** : achats responsables de papier recyclé, service de nettoyage, traiteurs ; contrats avec des Etablissements et Service d'Aide par le Travail ;
- Enjeux communication** : inscrire le Développement Durable dans la culture de la Caisse et maintenir une dynamique avec les ambassadeurs DD.



Afin de fêter cela, la Cavimac a proposé à ses collaborateurs un petit-déjeuner écoresponsable et convivial le 19 décembre.

2. Notre performance environnementale

L'énergie, l'eau et le papier.....	11
Les déchets.....	13
L'impact CO ₂	14

I L'énergie, l'eau, le papier

Notre consommation d'énergie

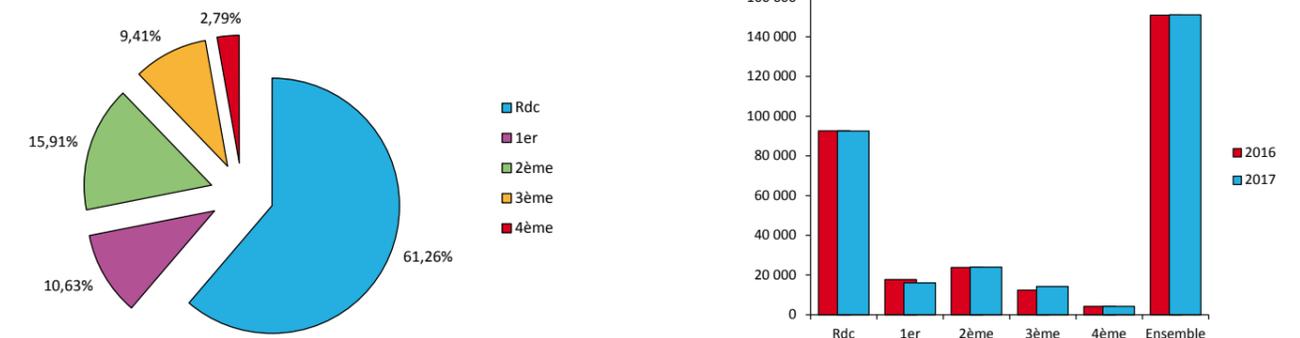
La consommation d'énergie des locaux de la Cavimac est exclusivement électrique.

Evolution de la consommation d'énergie (Kilo Watt / heure)



soit
+ 0,08 %

Consommation d'énergie par étage



Notre consommation d'eau

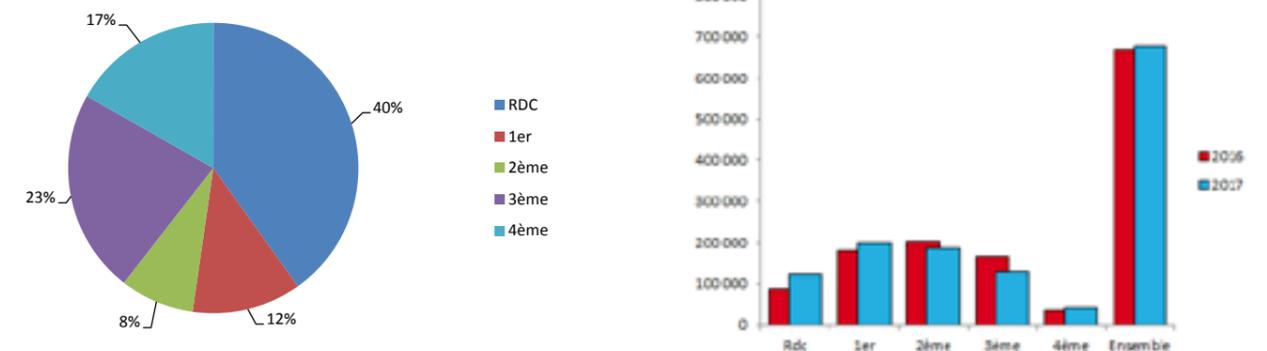
La Cavimac agit au quotidien pour réduire sa consommation d'eau. Malheureusement des fuites compteurs ne nous ont pas permis en 2017 de réaliser nos ambitions.

Evolution de la consommation d'eau (m³)



soit
+ 1,26 %

Consommation d'eau par étage



| L'énergie, l'eau, le papier

Notre consommation de papier

100 % des déchets papier et carton produits par la Cavimac sont recyclés.

Evolution de la consommation de papier (ramettes/nombre de feuilles)



La caisse poursuit sa politique d'impression responsable.

Le parc d'imprimantes individuelles a été réduit au profit de copieurs plus performants.

Les collaborateurs ont été sensibilisés à l'impression recto/verso systématique lorsqu'elle est possible.

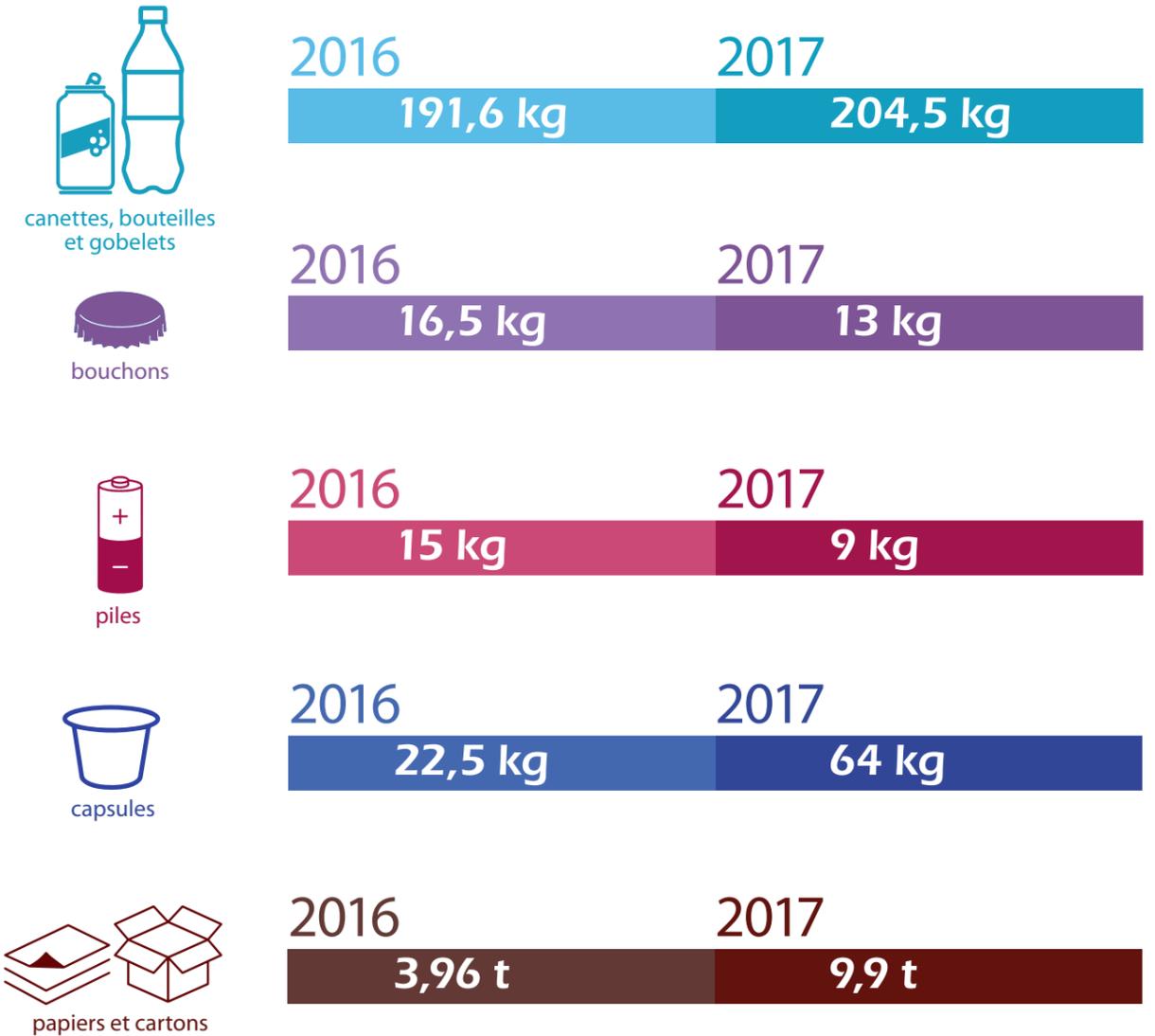
La dématérialisation des documents a été accentuée et automatisée lorsque cela était envisageable.

| Les déchets

Nos déchets recyclés

La Caisse déploie dans ses locaux un mode de tri sélectif afin de valoriser les déchets produits - canettes, gobelets, piles, bouchons, capsules, mobiliers, déchets informatiques -.

Grâce à l'effort collectif, la Cavimac a pu collecter en 2017 :



En 2017, grâce aux gestes de tri de l'ensemble des collaborateurs, la Cavimac a permis :



Evolution détaillée du poste « déplacements des agents de la Cavimac » (técCO₂)



Evolution du poste « déplacements visiteurs » (técCO₂)



Evolution globale du poste « déplacements » (técCO₂ : tonne équivalent CO₂)



Les résultats indiquent que les trajets domicile-travail constituent la première source d'émissions de GES dans le poste déplacements.

En moyenne, les agents de la caisse effectuent **36** km aller/retour par jour.

En 2017, on constate un transfert des trajets domicile-travail en voiture vers l'usage des transports en commun moins émetteurs de GES (départ de collaborateurs ou modification des habitudes) ainsi qu'un nombre de déplacement de visiteurs globalement moins important.

3. Notre performance sociale

L'égalité des chances et de traitement.....	16
La politique de formation.....	18

L'égalité des chances et de traitement

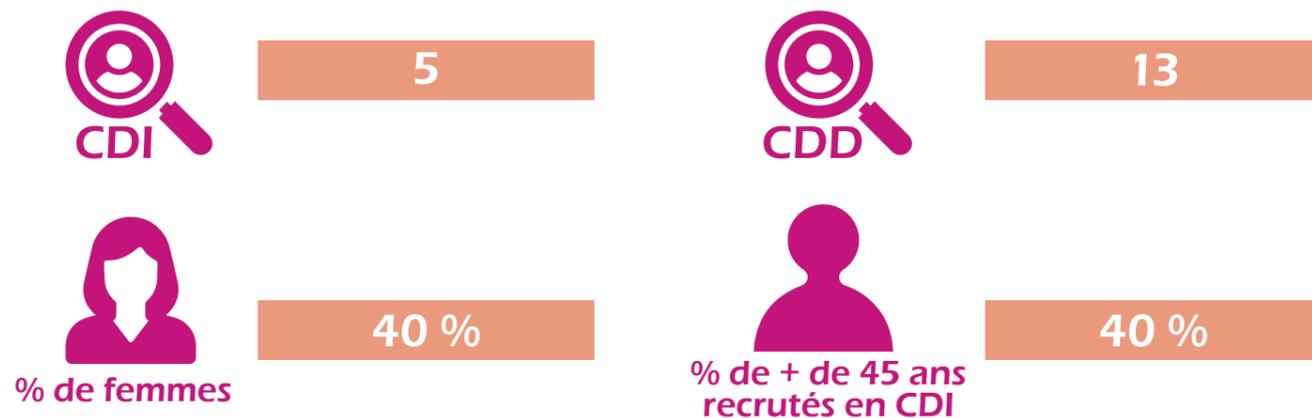
Notre démarche de recrutement

Processus de recrutement

Le processus de recrutement de la Cavimac est formalisé de façon à remplir les obligations légales et répondre aux objectifs propres à l'organisme :

- **l'égalité de traitement** : la non-discrimination répond à une logique d'égalité de traitement. Les candidats sont traités de la même manière et sélectionnés selon des critères objectifs et indépendants des critères prohibés - origine - sexe - âge ;
- **l'égalité des chances** : la Cavimac met en oeuvre une politique de promotion de la diversité à travers la valorisation des différences individuelles ;
- **la formation** : les agents en charge du recrutement sont régulièrement sensibilisés et formés aux pratiques non discriminantes ;
- **le tutorat** : afin d'envisager l'intégration d'un nouveau collaborateur - recrutement ou mobilité interne - dans les meilleures conditions un dispositif de tutorat a été mis en oeuvre. C'est ainsi que 23 missions de tutorat ont été menées en 2017 par 19 tuteurs, dont 7 font partie des seniors.

Nombre total de recrutements réalisés en 2017



Insertion des jeunes

La Cavimac favorise l'insertion des jeunes dans la vie active en proposant des contrats adaptés à chaque situation.



Actions de partenariat

La Cavimac participe depuis 2012 aux actions locales initiées par ses partenaires en faveur des publics en isolement social ou en situation de handicap.



Plusieurs actions d'aide à la rédaction de CV et de préparation à l'entretien de recrutement ont été menées en partenariat avec le club FACE, auprès des personnes isolées de l'emploi ou d'établissements scolaires.

Suivi de la vie professionnelle

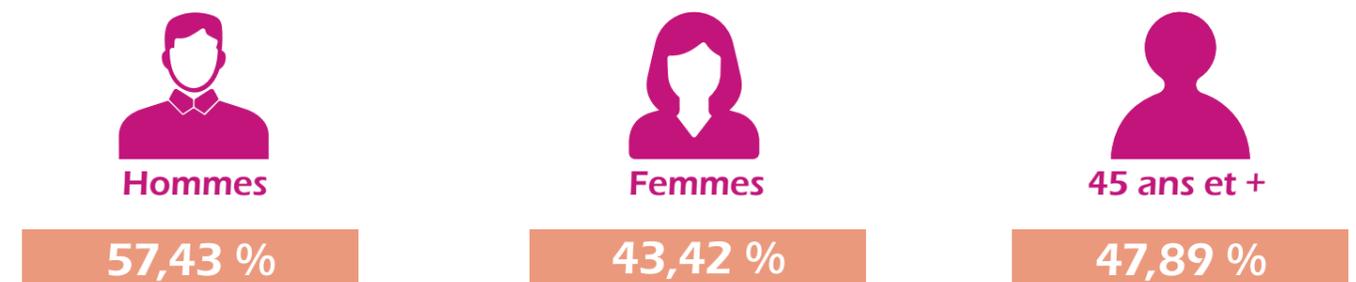
La Caisse s'engage à :

- favoriser la parité / égalité professionnelle quel que soit l'âge ou le sexe ;
- réduire les écarts de rémunération.



Evolution des rémunérations des agents

Les revalorisations ont été attribuées dans le respect des objectifs et engagements fixés en matière d'égalité des chances et de traitement. En 2017, **45,95 %** des agents de la Cavimac ont bénéficié de mesures individuelles.



I La politique de formation

Notre stratégie

L'épanouissement personnel et professionnel des collaborateurs est un enjeu important pour la Caisse.

C'est pour cela que la Cavimac prépare la montée en compétence de ses agents en leur proposant des formations adaptées à leurs besoins et à ceux de l'organisation.



Durée moyenne d'une session de formation

1,40 jours



Temps moyen de formation par agent formé

3,60 jours



% d'agents n'ayant pas suivi de formation depuis plus de 5 ans

Aucun



86 %
des collaborateurs
ont été formés
en 2017

4. Notre performance économique

Des achats responsables.....20

I Des achats responsables

La mutualisation des achats

La stratégie d'achats déployée par la Cavimac induit la mutualisation des commandes publiques.

Cette stratégie est de mutualiser par groupement avec un autre régime toute commande publique dès lors qu'elle permet de contraindre les coûts et de limiter la charge administrative.

C'est le cas notamment des marchés relatifs aux assurances, au recyclage et à l'audit en matière de contrôle interne qui ont été passés avec d'autres organismes, en particulier la **Camieg** et la **Crp-Ratp**.

En ce qui concerne le recours aux centrales d'achat, la Cavimac soutient les travaux de la centrale d'achat de l'Ucanss dès lors que l'offre est adaptée à ses besoins.

Elle participe à ce titre à l'ensemble des groupes de travail de la centrale et relaie l'information auprès des autres régimes de Sécurité sociale.

En ce qui concerne l'appel à la centrale UGAP, la Cavimac limite son usage aux seuls segments de marchés qui sont économiquement attractifs - matériels informatiques, consommables - qui permettent de limiter une charge administrative de passation inutile.

En 2017, la Cavimac recensait **115** marchés publics actifs, donc **31** sont mutualisés, soit **27 %** des marchés publics.

Des clauses responsables dans les marchés

La Cavimac intègre, dès lors que cela est possible, des clauses environnementales et/ou sociales dans ses procédures.

Les acheteurs sont tenus de respecter ces recommandations qui figurent dans le processus achat versé au référentiel de contrôle interne de l'organisme.

Réduire et maîtriser les délais de paiement

Afin de maîtriser les délais de règlement des fournisseurs et ne pas risquer ainsi le paiement d'intérêts moratoires, la Cavimac optimise son processus d'achat par le traitement dématérialisé des factures et le recours systématique aux virements bancaires et à la carte bancaire, lorsque cela est possible.

5. Bilan et perspectives 2018

I Bilan et perspectives 2018

Intitulés des actions	2016	2017	Perspectives 2018
GOUVERNANCE			
Mise en place d'un groupe de travail DD	OUI	OUI	
Elaboration et publication d'un rapport DD annuel interne	OUI	OUI	Maintenir cette publication annuelle
% d'agents de direction ayant au moins un objectif annuel DD	50 %	50 %	
Nombre d'événements nationaux relayés	4	4	Accentuer la communication sur ces sujets
Réalisation d'actions sur les territoires avec les acteurs locaux	OUI	OUI	Poursuivre notre communication
Médiatisation des actions de DD en externe	OUI	OUI	Poursuivre notre communication

Intitulés des actions	2016	2017	Perspectives 2018
RESPONSABILITÉ SOCIAL INTERNE			
Montant de la contribution AGEFIPH	0 €	0 €	Ré-initier des actions de sensibilisation des salariés sur le sujet du handicap
Taux d'accès à la formation	87 %	86 %	Maintenir un taux d'accès > 80 %
% de managers ayant suivi une formation aux questions de diversité, égalité des chances et de traitement (en cumulé depuis 2013)	80 %	80 %	
% d'agents en contact avec le public ayant suivi cette même thématique (en cumulé depuis 2013)	98 %	98 %	
Accès à l'emploi des moins de 26 ans : accueil de stagiaires ou d'alternants	13 stagiaires 2 cont. prof	6 stagiaires 1 apprentie	Poursuivre l'accueil des stagiaires et accroître l'offre en alternance

Intitulés des actions	2016	2017	Perspectives 2018
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE			
Emission de GES (teq CO ₂)	123,98	108,28	
Consommation d'énergie électrique en KWH	241 986	227 703	Suivre la consommation et sensibiliser les collaborateurs
Quantité de déchets produits et recyclés en tonne	8,9	10,29	Elargir l'offre de déchets recyclés
Consommation d'eau en m ³	668,57	676,37	Prendre des mesures pour corriger la trajectoire ascendante
Consommation de papier en tonne - soit équivalent en nombre de ramettes	3,96 1 662	4,18 1 673	Sensibiliser à nouveau les collaborateurs à des éditions maîtrisées
% de papier éco responsable acheté	100%	100%	

Intitulés des actions	2016	2017	Perspectives 2018
RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE			
Recours à un facilitateur dans le cadre de la passation de marché	OUI	OUI	
Nombre de marchés notifiés avec le secteur adapté (EA, ESAT)	1	3	
Mise en place de mesures pour maîtriser les délais de paiement des fournisseurs	OUI	OUI	
% des marchés attribués au PME/TPE	30,53 %	70,71 %	

I Glossaire

ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité sociale
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AGEFIPH	Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
ARIS	Association Régionale d'Intégration des Sourds
Camieg	Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières
Canssm	Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale dans les Mines
Cavimac	Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité et Maladie des Cultes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
Cnieg	Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières
Cnmss	Caisse Nationale Militaire de la Sécurité Sociale
COG	Convention d'Objectif et de Gestion
Cprp Sncf	Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF
Crpcen	Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires
Crp Ratp	Caisse de Retraite du personnel de la RATP
DD	Développement Durable
DSS	Direction de la Sécurité sociale
EA	Entreprise adaptée
Enim	Établissement national des invalides de la marine - régime social
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
Face	Fondation Agir Contre l'Exclusion
FIPHFP	Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
GES	Gaz à effet de serre
GWH	Gigawatt-heure
Immobilisations	Bâtiments et parkings, mobiliers, parc informatique et véhicule (bilan carbone)
RPS	Risque psycho-sociaux
RSO	Responsabilité sociétale des organisations
Téq	Tonne équivalent de CO2
TMS	Troubles musculo-squelettiques
Ucanss	Union des caisses nationales de sécurité sociale

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017

Responsable de la publication : Jean Dessertaine

Rédaction : Michèle Cacavelli, Roxane Chaouchi, Hortense de Lavergne Melouli, Yves Martinot, Jean-Guy Meschi, Jennifer Rivallain, Audrey Moulins.

Conception et coordination : Audrey Moulins

Crédits photographiques : Cavimac, Shutterstock, Noun Project, Freepik



Cavimac
Le Tryalis
9 rue de Rosny
93100 Montreuil
www.cavimac.fr